

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Directeur,
C. MOUGEOT

Séance du 06 avril 2023

Délibération n°2023-30

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de votants : 22

Vote pour : 22

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 23 mars 2023

Membres présents :

Vice-Président : M. MAIRE DU POSET

Conseil Départemental du Doubs /Jura : Mme CHOUX - M. DALLAVALLE – Mme GUYEN – M. MATOCQ-GRABOT -

Communautés d'agglomération, urbaines : Mme BARTHELET – M. FROEHLI – M. LIME - Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. BOUVERET - M. JOUVIN

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs : M. BEAUDREY (pouvoir à Mme CHOUX) – M. BILLOT (pouvoir à

M. =DALLAVALLE) – Mme BRAND – (pouvoir à M. MATOCQ-GRABOT) – Mme ROGEBOZ (pouvoir à Mme GUYEN)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. BODIN (pouvoir à Mme SAUMIER) - M. BOURQUIN (pouvoir

à M. FROEHLI) – Mme PRESSE (pouvoir à Mme BARTHELET)

Communautés de communes : M. ALPY (pouvoir à M. MAIRE DU POSET) - M. FRIGO (pouvoir à M. BOUVERET)

Ville d'Auxonne : Mme BARCELO (pouvoir à M. JOUVIN)

OBJET : POINT OFS / FONCIERES

Etude de préfiguration d'une foncière :

La SPL SEDIA qui intervient sur tout ou partie des départements franc-comtois va engager une étude de préfiguration d'une foncière « FRICHES » ; cette étude sera lancée prochainement pour une restitution au début de l'été.

L'EPF Doubs BFC est associé et sera probablement amené à se positionner sur une éventuelle participation au capital dans l'hypothèse où ce projet se réaliserait.

Plus généralement, l'EPF sera également amené à se positionner sur tous les projets de foncières en BFC notamment sur la saisine de l'Agglomération Auxerroise.

Cette étude portera sur les points suivants :

- Evaluation et localisation des objectifs de production / besoins de foncier du territoire,
- Identification du positionnement des différents acteurs en matière de stratégie foncière,
- Identification des gisements fonciers situés dans les secteurs en développement du territoire concerné (notamment les fonciers stratégiques situés dans les secteurs en déprise du territoire, proposition d'une sélection de fonciers stratégiques et modélisation de scénario de valorisation et de portage foncier des gisements fonciers sélectionnés, consolidation des opérations de valorisation à l'échelle du plan d'affaires de l'EPL).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

après en avoir délibéré

PREND CONNAISSANCE

- de l'étude, portée par la société SEDIA, sur la création éventuelle d'une foncière « Fiches ».

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président,

Thierry MAIRE DU POSET

